

ETALANTE INFOS

Jun 2002

Entretien des espaces verts de la commune

Nous avons préparé un solide dossier de demande de subvention pour la création d'un emploi environnement auprès du Conseil Régional : présentation de la commune, du site de la Coquille, des besoins de mise en valeur de notre cadre de vie, étude de la viabilité financière du projet (validée par Mme Devaud, perceptrice). Nous avons sollicité et négocié des devis de matériel auprès de différents fournisseurs, ...

Notre demande ayant été retenue, nous avons pu acquérir le matériel nécessaire et surtout recruter M. Jean-Claude KLIMEK, qui travaille pour la commune à mi-temps (seulement 20 % des dépenses sont à la charge de la commune la première année).

Nous remercions Hervé Benoist pour la qualité du travail accompli les années précédentes et de sa collaboration pour mener à bien ce projet.



Concours des maisons fleuries et concours des villages fleuris



Cette année, encore, un concours des MAISONS fleuries a été organisé, dans notre commune. Mais aussi, nous sommes inscrits au concours départemental des VILLAGES fleuris.

Les jurys passeront courant juillet.

Une réunion concernant le fleurissement de notre village sera organisée après la visite d'un spécialiste.

Afin de fleurir le trottoir devant la mairie, nous aimerions avoir vos suggestions : si quelqu'un possède une ancienne brouette en bois qu'il n'utilise pas, nous serions éventuellement preneurs ...

Coeur de village



La commune a sollicité son inscription à l'opération « Coeur de Village » proposée par le Conseil Régional. Nous devrions dans les prochaines années pouvoir réaliser des projets d'aménagement de l'espace public, de sécurité, de réhabilitation de logements, ...

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement sera un de nos premiers partenaires dans notre démarche.

Beaucoup de projets à envisager et à mener avec cohérence ...

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays Châtillonnais

Le Syndicat Mixte du Pays Châtillonnais, l'Etat, le Conseil Général de Côte d'Or et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat proposent aux propriétaires occupants leur logement datant de plus de 15 ans et aux propriétaires de logements loués de plus de 15 ans, des études, conseils, aide à la constitution de dossiers et subventions pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Informations/ permanences le 2ème lundi du mois (8 juillet, 9 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 9 décembre) au SIVOM d'Aignay le Duc, place du Général de Gaulle.



Affouages



Les derniers bois chablis de la tempête de décembre 1999 ont été vendus par l'intermédiaire de l'ONF. Les têtes d'arbres restantes ont ainsi pu être mises à la disposition des candidats affouagistes par tirage au sort.

Amiante

La loi impose aux propriétaires d'immeubles de faire rechercher la présence d'amiante dans les calorifugeages, faux plafonds, ... Nous avons fait appel à une entreprise agréée, et un technicien a procédé à la visite des différents bâtiments communaux : logements, salle polyvalente, église, ... pour rechercher la présence éventuelle d'amiante.



Les résultats sont rassurants : pas d'amiante dans les locaux visités.

Déchets ménagers : trier c'est agir pour l'environnement

Depuis le 1^{er} janvier nous trions nos déchets. Chaque foyer a reçu les 2 bacs permettant la collecte sélective. Pour beaucoup, c'est déjà devenu un geste naturel. Nous sommes devenus éco-citoyens et nous préservons ainsi nos ressources et notre environnement. Et pour être plus efficace, suivons bien les recommandations des guides glissés dans nos boîtes aux lettres. De même, à l'entrée du cimetière, utilisons les 2 bacs pour les déchets non dégradables (pots, plastiques, fleurs artificielles, ...) Et puis, tout récemment un deuxième bac à verre, sur la place du lavoir de la Douix, nous permettra de séparer le verre blanc et le verre coloré.

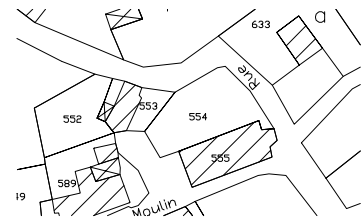


Ci-joint le calendrier des jours de collecte « Recyclables » 2ème semestre 2002.

Numérisation du territoire communal

Les plans du cadastre ont été mis sous forme de fichiers informatiques. Cela devrait faciliter les mises à jour et permettre à l'équipement de produire des documents de bonne qualité.

Avantage pour chacun d'entre nous : pouvoir obtenir des extraits de feuilles cadastrales à partir de l'ordinateur de la mairie, sans nécessiter le démontage fastidieux de la liasse des plans puis les tentatives de photocopie de la partie souhaitée



Transport scolaire



A la campagne, les enfants doivent très jeunes prendre le bus pour aller à l'école, ce qui leur plaît bien, mais cela peut entraîner des risques supplémentaires, en attendant le car, pendant les trajets et au moment de la montée et de la descente. A nous parents (et responsables) d'être prudents pour eux et de leur apprendre très vite les règles à respecter. Pensez à consulter le document affiché devant la mairie :

REGLEMENT SUR LA SECURITE ET LA DISCIPLINE DES ELEVES
DANS LES VEHICULES DE TRANSPORTS SCOLAIRES ET DE LIGNES REGULIERES

Pont sur le Prélard

Après de longs pourparlers, le Conseil Général a accepté de financer les reprises des parapets du pont sur le Prélard pour en corriger les défauts d'aspect.

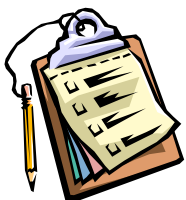


Commémoration du 8 mai 1945 version 2002

Les enfants ont aussi participé avec tambour et message de paix.



Informations municipales



Consultez le panneau d'affichage à la mairie, de nombreuses informations y apparaissent : les comptes-rendus de réunions de conseil municipal (qui sont aussi diffusés par la presse), la date de ramassage des objets encombrants dès qu'elle est connue, les résultats d'analyse de l'eau, les principales manifestations, commémorations, ...

L'APA et Le Guide des Aînés

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie améliore la prise en charge de la dépendance des personnes âgées (en finançant les aides à domicile par exemple). Un dossier y a été consacré dans le Côte d'Or Magazine n°48. Se renseigner au Conseil Général de Côte d'Or, Direction Solidarité et Famille, Service Aide Sociale Générale, 1, rue Joseph Tissot BP 1601 21035 DIJON.

Des exemplaires de la deuxième édition du Guide des Aînés édité par le Conseil Général sont disponibles en mairie. Il apporte des conseils pour profiter au mieux du temps libre de la retraite, pour trouver les aides pour rester à domicile ou résider dans un établissement d'accueil.

Sécurité et Signalisation routière

Des dispositifs permettant d'améliorer la signalisation dans la commune (site de la Coquille, téléphone, ...) et la sécurité de la circulation sont à l'étude. Certains d'entre eux seront prochainement installés. L'objectif principal est de limiter la vitesse dans le village sans créer de nouvelles contraintes.



Le Pays Châtillonnais



La presse vous fait vivre les étapes de la naissance du « Pays Châtillonnais ». Un « pays », suivant les textes des lois de 1995 et 1999, est « un territoire caractérisé par une cohésion économique, culturelle ou sociale ». Il devrait permettre d'affirmer notre identité, de renforcer la solidarité en menant des projets d'envergure sur 10 à 15 ans, de trouver plus facilement les financements nécessaires au développement. 113 communes sont concernées. Cela semble beaucoup, mais pas en nombre d'habitants...

Place de l'Eglise

La commune a obtenu les subventions demandées au titre de la Dotation Globale d'Équipement qui permettront la mise en valeur de la place de l'Eglise et le monument aux morts.



Contrat Temps Libres

La commune a signé une convention avec la Caisse d'Allocation Familiale. Nous participons au financement du fonctionnement du Centre de Loisirs d'Aignay le Duc auquel nos enfants peuvent participer en juillet.

La CAF nous rembourse une partie de ce financement.



Plus de 200 Visiteurs à la fois à la Coquille !

Le 19 Juin, 5 cars ont déposé près de l'église un nombre impressionnant de jeunes visiteurs et leurs accompagnateurs : sortie des enfants de la catéchèse du Doyenné Dijon Sud, qui après avoir visité Aignay le matin sont venus pique-niquer et passer l'après-midi sur le site de la Coquille.

Un peu d'inquiétude avant leur visite et des précautions nécessaires à prendre pour que tout se passe bien : contact avec les organisateurs de la visite et les partenaires de la commune (Sous-préfecture, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Direction de l'Environnement).

Bonne prévention, bonne organisation et de vrais éco-touristes puisque après le départ des cars, pas un seul papier ou autre déchet ne traînait sur les pelouses !

Vous pourrez remarquer les panneaux de mise en garde au départ du sentier de visite qui donne des recommandations pour que le parcours se fasse dans les meilleures conditions de sécurité. Ces panneaux ont été réalisés en collaboration avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.